



Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
11 Place Beauvau
75008 Paris

Paris, le 25 mai 2022

TEVA ROHFRITSCH

SENATEUR DE LA
POLYNESIE FRANÇAISE

COMMISSAIRE AUX
FINANCES

JUGE TITULAIRE A LA
COUR DE JUSTICE DE LA
REPUBLIQUE

VICE-PRESIDENT DE LA
DELEGATION AUX
OUTRE-MER

REPRESENTANT A
L'ASSEMBLEE DE LA
POLYNESIE FRANÇAISE

Objet : URGENT - Vives inquiétudes concernant la mobilité des fonctionnaires de police originaires de territoires ultramarins

Monsieur le Ministre,

L'article 85 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique a inséré, à l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, une disposition prévoyant de donner priorité en matière d'affectation, aux fonctionnaires qui justifient du « centre de leurs intérêts matériels et moraux » dans une des collectivités régies par les articles 73 et 74 de la Constitution ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie.

Ces dispositions spéciales constituent un correctif nécessaire à une politique de mobilité résolument inique pour les fonctionnaires originaires d'Outre-mer.

Cependant dans les faits, l'application de la loi peut paraître lacunaire, voire discutable.

En effet, la dernière commission de mutation de la Police nationale a décidé de muter en Polynésie française huit fonctionnaires, dont aucun n'est originaire du territoire. Concomitamment, des policiers originaires de Polynésie française attendent leur mutation, souvent depuis plusieurs années, afin de rentrer avec leur famille.

Cette situation est vécue comme une injustice par ces fonctionnaires écartés du droit au retour, ainsi que par l'opinion publique polynésienne.

Partant, je sollicite votre éclairage sur les éléments de faits ou de droit ayant conduit à un tel tableau de nominations pour la Polynésie française et me tiens à votre disposition pour discuter plus avant des correctifs pouvant y être apportés.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de mon entière disponibilité en vue de trouver une issue favorable à ce dossier.

Avec mes remerciements réitérés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Teva Rohritsch', is located in the top right area of the page. The signature is fluid and cursive.

Teva ROHRITSCH

Copie : Monsieur Mario BANNER-MARTIN,
Commissaire divisionnaire
Directeur territorial de la Police nationale